

Image not found or type unknown



Incompétence d'un conseiller

Par **biloute_old**, le **28/11/2007** à **10:07**

bonjour.je voudrai savoir si ma banquière avait le doit de me prendre 5000 € sur mon compte perso pour mettre sur un compte pro sans autorisation de ma part.en sachant que j'ai eu un virement de cette somme et eu des prélèvements qui on été débité, il me restait 2900€ sur mon compte perso ;donc suite a sa je me retrouve débiteur.merci